



2D-DOC

La notice de cet avis est disponible en [cliquant ici](#) ou sur impots.gouv.fr

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP PALAISEAU
SAID 1ER SECTEUR
3 RUE EMILE ZOLA
91874 PALAISEAU CEDEX

Vos références

Numéro fiscal :
Déclarant 1 (C) : 04 64 043 636 448
Déclarant 2 (C) : 01 52 295 954 069
Référence de l'avis : 23 91 A336939 74
Adresse d'imposition au 01/01/2023 :

4 ALL DE LA SACLETTERIE

91190 GIF SUR YVETTE

Numéro FIP : 910 79 84 2801767789 3 A
Numéro de rôle : 011
Date d'établissement : 10/07/2023
Date de mise en recouvrement : 31/07/2023

Identifiant service : 91121

MEURISSE DIDIER
OU MEURISSE CAROLE
4 ALL DE LA SACLETTERIE
91190 GIF SUR YVETTE

Somme qui vous est remboursée

6 557,00 €

Vous n'avez plus rien à payer au titre des revenus de 2022.

Vos contacts



Par messagerie sécurisée

dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr



Par téléphone

au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h



Sur place

aupres de votre centre des finances publiques
horaires sur impots.gouv.fr, rubrique Contact et RDV

SIP PALAISEAU
SAID 1ER SECTEUR
3 RUE EMILE ZOLA

91874 PALAISEAU CEDEX

Vous serez remboursé par virement le 24/07/2023

sur le compte bancaire suivant :

FR43 2004 1000 011X XXXX XXX2 003

Identifiant de la banque : PSSTFRPPPAR

Émetteur du virement :

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Revenu fiscal de référence :

81 708

Nombre de parts :

3,00

Plus de détails dans la (les) page (s) suivante (s).

Cet avis fait suite à la déclaration, en 2023, de vos revenus 2022. Le montant porté sur cet avis prend en compte les prélèvements et retenues à la source qui ont pu être réalisés en 2022.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options ...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr.

* (service gratuit + coût de l'appel)

Déclarant 1 - Nom de naissance : MEURISSE
Déclarant 2 - Nom de naissance : DYEVRE

situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées
M				
RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE		NOMBRE DE PARTS
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	
1	1			3,00

IMPOT SUR LE REVENU				
Détail des revenus	Déclar. 1	Déclar. 2		Total
Salaires.....	594			
Déduction minimale.....	- 472			
Pensions, retraites, rentes.....	64924	15620		
Abattement spécial de 10%.....	- 3323	- 800		
Salaires, pensions, rentes nets.....	61723	14820		76543
Revenus perçus par le foyer fiscal				
Revenus fonciers nets.....				4007
Revenu brut global.....				80550
CSG déductible.....				- 273
Revenu imposable.....				80277
Revenus au taux forfaitaire.....	Taux	12,8%	Montant	1431
Impôt sur les revenus soumis au barème ¹⁴				* 7915
Réduction d'impôt complémentaire.....				- 1673
Montant de l'impôt net sur les revenus soumis au barème				6242
Impôt avant réductions d'impôt.....				6242
REDUCTIONS D'IMPOT ¹⁵	Montant déclaré	Montant retenu	Montant réduction	
Dons : personnes en difficulté.....	1000	1000	750	
Dons aux oeuvres.....	2200	2200	1452	
Total des réductions d'impôt ²⁰				- 2202
Impôt proportionnel.....				+ 183
Impôt total avant crédits d'impôt.....			4223	
CREDITS D'IMPOT, IMPUTATIONS	Montant déclaré		Montant retenu	
Crédits d'impôt.....	13		13	- 13
Prélèvement forfaitaire déjà versé sur revenus de capitaux mobiliers.....	183		183	- 183
Emploi salarié à domicile.....	681		681	- 341
Montant du crédit d'impôt calculé.....				
IMPOT NET				
Total de l'impôt sur le revenu net.....				3686

LA SUITE DE CET AVIS EST CI-JOINTE

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques jusqu'au 31 décembre 2025 (dans les conditions prévues aux articles R* 190-1 et R* 196-1 du livre des procédures fiscales).

Retrouvez dans la notice des précisions sur le traitement algorithmique ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail.

>>> Suite de votre avis

PRELEVEMENTS SOCIAUX

Détail des revenus

Revenus fonciers nets ⁴⁵	CSG - CRDS	4007	PREL SOL	4007
BASE IMPOSABLE.....		4007		4007
Taux de l'imposition		9,70%		7,50%
Montant de l'imposition.....		389		301

Total des prélèvements sociaux nets..... 690

Pour information :
Montant de CSG déductible sur revenus du patrimoine ⁴⁹ pris en compte
pour l'imposition des revenus perçus en 2023.....

272

CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2022 :

IMPOT SUR LE REVENU

Impôt sur le revenu 2022 dû ⁵³ :	3686
Retenue à la source prélevée en 2022 par vos verseurs de revenus :	- 11602
Acomptes prélevés en 2022 sur votre compte bancaire :	- 576
Avance perçue sur les réductions et crédits d'impôt :	+ 1933
Solde d'impôt sur les revenus 2022 :.....	- 6559

PRELEVEMENTS SOCIAUX

Prélèvements sociaux au taux de 17,2% dus ⁵³ :	CSG-CRDS	389	PSOL	301
Acomptes prélevés en 2022 sur votre compte bancaire :	-	388	-	300
Prélèvements sociaux à 17,2% nets :		1		1
Solde des prélèvements sociaux 2022 ⁵³ :				2

COMPTE TENU DES ELEMENTS QUE VOUS AVEZ DECLARES, LE MONTANT
QUI VOUS SERA REMBOURSE (voir notice) EST DE 6557

CE REMBOURSEMENT EST AUTOMATIQUE, VOUS N'AVEZ AUCUNE DEMARCHE A FAIRE.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Revenu fiscal de référence ²⁵ 81708

Informations indiquées pour mémoire

RCM déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible ¹⁹ 1431

PLAFOND EPARGNE RETRAITE

Le plafond disponible pour la déduction des
cotisations versées en 2023, pour la
déclaration des revenus à souscrire en 2024 est de :

Plafond total de 2021..... Déclar. 1 37633 Enfant(1) 16253

LA SUITE DE CET AVIS EST CI-JOINTE

>>> Suite de votre avis

Plafond non utilisé pour les revenus de 2020.....	9847	4052
Plafond non utilisé pour les revenus de 2021.....	+ 9865	+ 4114
Plafond non utilisé pour les revenus de 2022.....	+ 8100	+ 4114
Plafond calculé sur les revenus de 2022.....	+ 4114	+ 4114
Plafond pour les cotisations versées en 2023.....	= 31926	= 16394

PRELEVEMENT A LA SOURCE 2023

Pour consulter ou moduler votre taux de PAS et retrouver l'ensemble de vos informations rendez-vous sur [impots.gouv.fr/votre espace particulier/gérer mon prélèvement à la source](https://impots.gouv.fr/votre-espace-particulier/gerer-mon-prelevement-a-la-source) ou appelez le 0809 401 401

AUTRES INFORMATIONS

Taux moyen d'imposition..... 4,51%
Il correspond au taux auquel l'ensemble des revenus de votre foyer fiscal déclarés pour 2022 est taxé.
Le taux moyen d'imposition est différent du taux de prélèvement à la source, car ce dernier est calculé hors réductions ou crédits d'impôt et ne tient pas compte de certains revenus, comme les plus-values de cession de valeurs mobilières ou les revenus taxés à taux forfaitaire.

Taux marginal d'imposition..... 30,00%
Le taux marginal correspond au taux de la tranche la plus élevée du barème de l'impôt sur le revenu auquel sont taxés pour l'année 2022 les revenus déclarés de votre foyer fiscal.